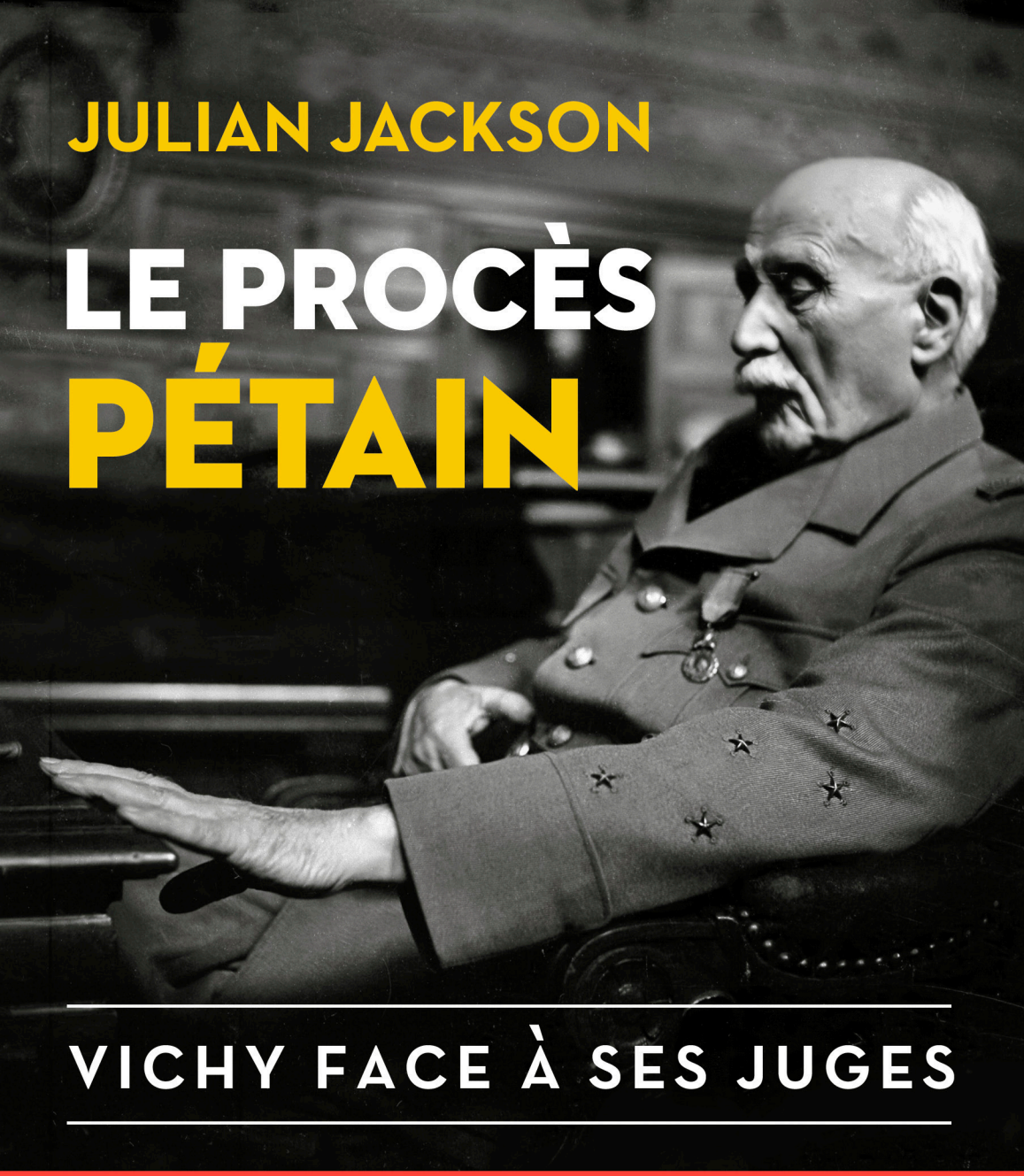


JULIAN JACKSON

LE PROCÈS PÉTAIN

VICHY FACE À SES JUGES

PAR L'AUTEUR DE

DE GAULLE

SEUIL

Le Procès Pétain

JULIAN JACKSON

Le Procès Pétain

Vichy face à ses juges

TRADUIT DE L'ANGLAIS
PAR MARIE-ANNE DE BÉRU

ÉDITIONS DU SEUIL
*57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e^*

Titre original : *France on Trial*
The Case of Marshal Pétain
Éditeur original : Penguin Books
© Julian Jackson 2023
The author has asserted his moral rights
All rights reserved
ISBN original : 978-0-24-145025-3

ISBN 978-2-02-146268-5

© Éditions du Seuil, janvier 2024, pour la traduction française

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Dramatis Personae

L'accusé

Maréchal Philippe Pétain (1856-1951) : héros militaire ; chef de l'État français dit « régime de Vichy », 1940-1944.

L'accusation

Pierre Bouchardon (1870-1950) : juge d'instruction dans de nombreux procès pour trahison lors de la Première Guerre mondiale et lors du procès de Pétain.

André Mornet (1870-1955) : procureur dans de nombreux procès pour trahison lors de la Première Guerre mondiale et lors du procès de Pétain.

Le président du tribunal

Pierre Mongibeaux (1879-1950).

Les jurés

Jurés parlementaires : Bèche, Émile (1898-1977) ; Bender, Émile (1871-1953) ; Delattre, Gabriel (1891-1984) ; Dupré, Léandre (1871-1951) ; Faure, Pétrus (1891-1985) ; Lévy-Alphandéry, Georges (1862-1948) ; Mabrut, Adrien (1901-1987) ; Pierre-Bloch, Jean (1905-1999) ; Prot, Louis (1889-1972) ; Renoult, René (1867-1946) ; Sion, Paul (1886-1959) ; Tony-Révillon, Michel (1891-1957).

Suppléants : Catalan, Camille (1889-1951) ; Chassaing, Eugène (1876-1968) ; Rous, Joseph (1881-1974) ; Schmidt, Jammy (1872-1949).

Jurés résistants : Bergeron, Marcel (1899-1972) ; Gervolino, Roger (1909-1991) ; Guérin, Maurice (1887-1969) ; Guy, Jean (?) ; Lecompte-Boinet, Jacques (1905-1974) ; Lescuyer, Roger (1919-1971) ; Loriguet, Marcel (1913-1983) ; Meunier, Pierre (1908-1996) ; Perney, Ernest (1873-1946) ; Porc'her, Yves (1887-1969) ; Seignon, Henri (1899-1973) ; Stibbe, Pierre (1912-1967).

Suppléants : Destouches, Gilbert (1909-2005) ; Lévêque, Marcel (1924- ?) ; Poupon, Georges (1911-1974) ; Worms, Jean (dit Germinal) (1894-1974).

Les avocats de la défense

Jacques Isorni (1911-1995) : avocat de Robert Brasillach et de Pétain ; a consacré une grande partie de sa vie à défendre la réputation de Pétain.

Jean Lemaire (1904-1986) : membre de l'équipe de défense de Pétain et plus tard président de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (ADMP).

Fernand Payen (1872-1946) : avocat principal de la défense, ancien bâtonnier du barreau de Paris.

Témoins à charge[1]

Léon Blum (1872-1950) : leader du Parti socialiste (SFIO), chef du gouvernement du Front populaire en 1936. Jugé et emprisonné par Vichy.

François Charles-Roux (1879-1961) : secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, mai-octobre 1940.

Paul-André Doyen (1881-1974) : général et représentant français à la commission d'armistice jusqu'en juillet 1941.

Édouard Daladier (1884-1970) : président du Conseil, 10 avril 1938-21 mars 1940 ; jugé et emprisonné par Vichy.

Édouard Herriot (1872-1957) : président de la Chambre des députés en 1940.

Jules Jeanneney (1864-1957) : président du Sénat en 1940.

Albert Lebrun (1871-1950) : président de la République en 1940.

Louis Marin (1871-1960) : leader du parti modéré la Fédération républicaine, membre du gouvernement de Paul Reynaud en 1940.

Paul Reynaud (1878-1966) : président du Conseil, 21 mars-16 juin 1940 ; interné par Vichy.

Témoins à décharge

Jean Berthelot (1897-1985) : ingénieur ; ministre des Transports de Vichy, décembre 1940-avril 1942.

Henri Bléhaut (1889-1962) : amiral ; ministre de la Marine et des Colonies de Vichy à partir de mars 1943 ; accompagne Pétain à Sigmaringen.

Jacques Chevalier (1882-1962) : philosophe catholique ; ministre de l'Éducation nationale de Vichy, décembre 1940-février 1941.

Victor Debeney (1891-1956) : général ; chef du secrétariat de Pétain à partir d'août 1944 ; l'accompagne à Sigmaringen.

Marcel Peyrouton (1887-1983) : ministre de l'Intérieur de Vichy, juillet 1940-février 1941.

Bernard Serrigny (1870-1954) : général ; ami de longue date de Pétain.
Jean Tracou (1891-1988) : directeur du cabinet civil de Pétain en 1944.
Maxime Weygand (1867-1965) : général ; nommé commandant en chef de l'armée française le 28 mai 1940 ; délégué de Vichy en Afrique du Nord de septembre 1940 à novembre 1941 ; arrêté par les Allemands en novembre 1942.

Autres témoins cités à comparaître par le tribunal

Fernand de Brinon (1885-1947) : délégué de Vichy en zone occupée ; chef du gouvernement de Sigmaringen, 1944-1945.
Joseph Darnand (1897-1945) : fondateur et chef de la Milice ; ministre de l'Intérieur de Vichy en 1944.
Pierre Laval (1883-1945) : homme politique de premier plan de la Troisième République ; chef du gouvernement de Vichy de juillet à décembre 1940 et d'avril 1942 à août 1944.
Georges Loustaunau-Lacau (1894-1955) : officier de l'armée française ; conspirateur de droite anticommuniste.

Pétainistes n'ayant pas témoigné au procès

Raphaël Alibert (1987-1963) : militant de droite ; ministre de la Justice de Vichy, juillet 1940-février 1941 ; condamné à mort par contumace en 1947.
Gabriel-Paul Auphan (1894-1982) : amiral ; ministre de la Marine de Vichy, avril-novembre 1942 ; se cache à la Libération et est condamné aux travaux forcés par contumace en 1946.
Jean Borotra (1898-1994) : champion de tennis dans les années 1920 (plusieurs fois vainqueur de Roland Garros en simple) ; commissaire général à l'Éducation physique et aux Sports de Vichy, 1940-1942.
Louis-Dominique Girard (1911-1990) : chef du cabinet civil de Pétain en 1944 ; a épousé l'arrière-petite-nièce du Maréchal en 1949 et écrit plusieurs livres pour défendre Pétain.
Bernard Ménétrel (1906-1947) : médecin et proche conseiller de Pétain ; l'accompagne à Sigmaringen.
Louis Rougier (1889-1982) : universitaire et philosophe, a prétendu avoir négocié un accord avec Churchill en 1940 ; infatigable polémiste pro-Pétain après 1945.

Introduction

La poignée de main fatale

Octobre 1940 fut un mois bien chargé pour Adolf Hitler. Aux premières heures du mardi 22, il quitte Munich à bord de son train spécial, l'*Amerika*, pour aller rencontrer le dirigeant espagnol Francisco Franco. Traversant la France, il s'arrête dans la petite ville de Montoire-sur-le-Loir pour un bref entretien avec Pierre Laval, le vice-président du Conseil. Le mercredi, son train atteint Hendaye, à la frontière espagnole. C'est là qu'Hitler doit rencontrer Franco, car l'écartement des voies ferrées espagnoles l'empêche d'aller plus loin. Le lendemain, sur le chemin du retour, il s'arrête de nouveau à Montoire, dans l'après-midi. Cette fois-ci, il doit rencontrer le chef de l'État français, le maréchal Philippe Pétain, avant de terminer son périple par une visite à Benito Mussolini à Florence.

Derrière cette intense diplomatie ferroviaire se cache une fâcheuse réalité : l'Allemagne vient de perdre la bataille d'Angleterre. Hitler nourrit désormais un nouveau projet : la destruction de la puissance navale britannique en Méditerranée. Cette stratégie nécessite le soutien des trois puissances de la région : l'Espagne, la France et l'Italie. Mais les dix heures de rencontre entre Hitler et Franco tournent au désastre. « Je préférerais me faire arracher trois ou quatre dents plutôt que de revivre cela », rapporte Hitler à Mussolini. Le Führer avait espéré que le Caudillo rejoindrait la guerre ou, au moins, qu'il ouvrirait Gibraltar aux troupes allemandes, mais, en échange, Franco lui a réclamé des territoires français en Afrique du Nord. Cela aurait compromis toute chance pour Hitler de rallier la France à ses plans méditerranéens. Le Führer devait concilier les intérêts contradictoires des Français et des Espagnols et, si cela s'avérait impossible, choisir le pays qui avait le plus à lui offrir. Tel était le but de sa rencontre avec Pétain.

Vénéré comme un héros de la Grande Guerre, le Maréchal, âgé de quatre-vingt-quatre ans, est devenu président du Conseil en juin 1940 après une campagne militaire de six semaines qui a abouti à une défaite humiliante de la France face aux armées allemandes. Estimant que la guerre est perdue, Pétain signe un armistice permettant aux Allemands d'occuper les deux tiers du territoire français tout en laissant subsister une « zone libre » non occupée dans le Sud. Comme Paris se trouve en zone occupée, le gouvernement de Pétain s'installe à Vichy, dans le Massif central. Ville d'eaux réputée, Vichy semble un choix curieux pour une capitale. Mais les nombreux hôtels de la ville sont prêts à accueillir l'afflux de fonctionnaires et de ministres qui vont remplacer la clientèle habituelle de curistes et de vacanciers. Ce cadre confère un caractère quelque peu surréaliste au nouveau gouvernement français : « Une République bananière sans bananes[1] », comme le décrit un observateur. Si ce n'est que Vichy n'est pas vraiment non plus une république, car le gouvernement de Pétain a suspendu les institutions démocratiques et installé une quasi-dictature. La devise de l'ancienne République, « Liberté, Égalité, Fraternité », a été remplacée par « Travail, Famille, Patrie ».

Personne n'imagine que le gouvernement restera longtemps à Vichy. On pense que l'armistice est un accord provisoire en attendant un traité de paix définitif, après la défaite de la Grande-Bretagne. Dès lors que cette défaite ne se concrétise pas, les termes de l'armistice commencent à peser lourd sur la France. Rien n'est prévu en effet pour la libération de plus d'un million de soldats faits prisonniers en juin 1940 et toujours incarcérés en Allemagne. Tandis que la ligne de démarcation entre la zone libre et la zone occupée paralyse l'économie et perturbe la vie quotidienne. De plus, les Français doivent payer une indemnité journalière pour couvrir les coûts d'occupation allemands. En bref, l'armistice est un nœud coulant qui étrangle le pays et que le gouvernement de Vichy cherche désespérément à desserrer. Pétain a par conséquent ses propres raisons de vouloir rencontrer Hitler lorsque se présente cette occasion inattendue.

Pourquoi Montoire-sur-le-Loir ? Cette petite ville avait l'avantage d'être située sur une ligne secondaire, juste à côté de la principale voie ferrée reliant Paris à l'Espagne. Des considérations de sécurité jouaient aussi. Le train spécial d'Hitler était une forteresse roulante, dotée de wagons somptueusement aménagés,

d'un centre de communication à la pointe du progrès et de ses propres batteries de canons antichars. Mais cela ne suffisait pas. Pour parer le risque d'une attaque aérienne, les arrêts étaient planifiés non loin de tunnels. Or Montoire se trouve à proximité du tunnel de Saint-Rimay, où de lourdes portes en fer furent installées à la hâte en prévision de la visite du Führer. Les deux mille huit cents habitants de la ville reçurent l'ordre de rester chez eux, volets fermés. Le maire, détenu comme otage, fut désigné goûteur pour prévenir toute tentative d'empoisonnement. On fit venir du jardin botanique de Tours des plantes tropicales pour décorer la gare ; un tapis rouge fut réquisitionné dans l'église de Montoire. Cette rencontre historique exigeait une certaine solennité.

Pétain et son entourage, qui comprend Pierre Laval, arrivent de Vichy par la route dans l'après-midi du 24 octobre. C'est la première fois que Pétain revient en zone occupée depuis la signature de l'armistice. Peut-être la visite permet-elle de rompre la monotonie de Vichy. La réunion a lieu dans le wagon personnel d'Hitler. Sont également présents Joachim von Ribbentrop, le ministre allemand des Affaires étrangères, et l'interprète d'Hitler, Paul Schmidt. Le Führer, qui avait servi comme simple soldat pendant la Grande Guerre, est impressionné de se trouver en présence du dernier géant survivant de ce conflit. En accueillant Pétain, il lui dit en allemand : « Je suis heureux de serrer la main d'un Français qui n'est pas responsable de cette guerre. » Comme aucun interprète n'est présent à ce moment-là, Pétain répond évasivement, en français : « Splendide, splendide, merci. »

Alors que Pétain et Laval sont en conférence avec Hitler, d'autres membres de la délégation française, dont Bernard Ménétrel, le médecin et conseiller de Pétain, échangent des plaisanteries et dégustent des petits fours avec le médecin d'Hitler et un diplomate allemand. Les deux praticiens discutent de la santé de leurs patients respectifs, celle de Pétain étant plus robuste que celle d'Hitler. Une fois l'entretien terminé, le Führer, qui traite son invité avec déférence, le raccompagne jusqu'à sa voiture. Il a certainement trouvé Pétain plus agréable que Franco, « ce salaud de jésuite ». Quant à Pétain, toujours sensible à la flatterie, il est plus favorablement impressionné par l'ancien caporal autrichien qu'il ne l'avait anticipé. C'est Laval qui commentera plus tard que l'uniforme mal ajusté d'Hitler le faisait ressembler à un portier d'hôtel[2].

La rencontre, qui a duré environ deux heures, ne débouche sur aucune décision, mais sa portée symbolique est incalculable. Peu après, les Allemands produisent un court film d'actualités sur l'événement. On y voit Pétain descendre de sa voiture devant une rangée de soldats allemands au garde-à-vous. Il serre la main de Ribbentrop et celle du maréchal Wilhelm Keitel. Puis, accompagné de ce dernier, il traverse la voie ferrée, les plantes en pot bien en évidence, vers l'endroit où l'attend Hitler, coiffé d'une casquette qui semble curieusement trop grande. Les deux hommes se serrent la main. La photographie de cette poignée de main, avec l'interprète debout entre Pétain et Hitler, et Ribbentrop légèrement sur le côté, sera abondamment reproduite au cours des quatre années suivantes[3]. Après la guerre, Pétain expliqua à l'un de ses avocats qu'il ne s'agissait pas d'une véritable poignée de main. Puisque Hitler lui avait tendu la sienne, il n'avait pu l'ignorer, mais il lui avait serré « seulement les doigts ». Lors de son procès, cette piètre justification ne fut pas jugée convaincante par les juges, qui firent des reproductions agrandies de la photographie[4]. En une autre occasion, Pétain déclara : « Mais il me tendait la main ; je ne pouvais tout de même pas cracher dedans ! D'autant plus que j'étais venu lui demander le retour de nos prisonniers[5]. »



1. La poignée de main : Pétain et Hitler, 24 octobre 1940.

Poignée de main franche ou non, la photographie est un coup de maître pour la propagande du régime nazi. Elle fait les gros titres dans le monde entier et provoque un choc dans l'opinion publique française. Un choc, car l'armistice ne signifie pas que la France est formellement en paix avec l'Allemagne : un armistice n'est qu'une suspension des hostilités. La France ne combat plus l'Allemagne, mais elle est techniquement neutre. Nombreux sont ceux qui veulent croire que, en coulisses, Pétain travaille secrètement contre Hitler avec la Grande-Bretagne, ancienne alliée de la France, ou avec le général de Gaulle, qui poursuit le combat depuis Londres. Est-il encore possible de l'imaginer après cette poignée de main ? Dans un discours radiodiffusé le 30 octobre pour expliquer aux Français la rencontre de Montoire, Pétain ne fait qu'aggraver les choses :

> Français,
>
> J'ai rencontré jeudi dernier le chancelier du Reich.
>
> Cette rencontre a suscité des espérances et provoqué des inquiétudes. Je vous dois à ce sujet quelques explications. […]
>
> C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer. Je n'ai subi, de sa part, aucun « Diktat », aucune pression.
>
> Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. Les modalités en seront discutées ultérieurement. […]
>
> Celui qui a pris en main les destinées de la France a le devoir de créer l'atmosphère la plus favorable à la sauvegarde des intérêts du pays.
>
> C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française […] dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen, que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. […]
>
> Cette collaboration doit être sincère[6].

Ce n'est pas la première utilisation du terme « collaboration » pour décrire les relations entre la France et l'Allemagne depuis la défaite. Déjà l'article 3 de l'armistice exigeait que les autorités françaises « collaborent » avec les Allemands dans la zone occupée. Mais il s'agissait d'une coopération technique sur des questions administratives courantes sans retombées politiques. Le mot apparaît aussi en passant dans un discours de Pétain le 11 octobre 1940, suggérant que la France doit « se libérer de ses amitiés ou de ses inimitiés, dites traditionnelles », afin de rechercher « une collaboration dans tous les domaines avec tous ses voisins [c'est-à-dire l'Allemagne] ». Le 30 octobre, en revanche, dans ce court discours,

Pétain utilise le terme à trois reprises pour présenter l'orientation nouvelle et radicale de la politique étrangère du pays. Il est conscient de la gravité de ses paroles : « Cette politique est la mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'Histoire jugera. »

Le procès du siècle

L'heure du jugement sonne cinq ans plus tard, lorsque Pétain est traduit devant une Haute Cour pour répondre de sa conduite. Ce tribunal a été mis en place par le gouvernement provisoire du général de Gaulle après la libération de la France à l'été 1944. Refusant d'accepter l'armistice avec l'Allemagne, de Gaulle avait quitté la France pour Londres quatre ans plus tôt. Dès juillet 1940, il évoque le spectre du châtiment dans un discours diffusé par la BBC : « Certes un jour, la France libérée punira les responsables de ces désastres et les artisans de sa servitude[7]. » À cette occasion, il ne cite pas de noms, mais, au cours des quatre années suivantes, il ne se retient pas d'attaquer directement Pétain, qu'il appelle « le Père la Défaite », inversion ironique du surnom de « Père la Victoire » donné à Georges Clemenceau, président du Conseil pendant la Grande Guerre.

Les dirigeants de Vichy ont d'abord peu de raisons de prendre au sérieux les rodomontades d'un général inconnu – et bientôt « ex-général » puisqu'ils vont le priver de son grade et le condamner à mort par contumace. Mais au fil des mois les allocutions de De Gaulle à la BBC le transforment en symbole de la résistance, et ses menaces contre Vichy se précisent. En mai 1943, après la prise de contrôle de l'Afrique du Nord par les Alliés, de Gaulle transfère son QG à Alger et prend la tête du Comité français de libération nationale (CFLN). Le 3 septembre, ce proto-gouvernement en exil promulgue un décret stipulant que la France jugera « Pétain et ceux qui ont fait ou font partie des pseudo-gouvernements formés par lui, qui ont capitulé, atteint à la Constitution, collaboré avec l'ennemi, livré les travailleurs français aux Allemands[8] ».

Le procès de Philippe Pétain s'ouvre finalement à Paris le 23 juillet 1945, pour se terminer le 15 août. Intercalé entre la victoire des Alliés sur l'Allemagne le 8 mai, marquant la fin de la guerre en Europe, et celle sur le Japon le 15 août, date de la fin de la guerre en Extrême-Orient, il constitue l'événement médiatique

de l'été. « Le plus grand procès de l'histoire », comme le présentent les gros titres, fait la une de tous les quotidiens français pendant trois semaines. Malgré la pénurie persistante de papier, pendant le procès les quotas alloués à la presse sont augmentés pour permettre aux journaux d'imprimer quatre pages au lieu de deux. Même ainsi, il reste peu de place pour les autres actualités. Seuls quelques événements internationaux, telles la surprenante défaite électorale de Winston Churchill ou l'explosion de la bombe atomique sur Hiroshima, parviennent à déloger le procès des gros titres. Dans le monde entier, on a les yeux rivés sur la salle d'audience, surtout en Grande-Bretagne et en Amérique, mais aussi en Scandinavie, au Canada et en Espagne[9]. La plupart des ambassades étrangères y envoient chaque jour un observateur. Les journalistes les plus célèbres assistent aux audiences et les écrivains français les plus renommés (François Mauriac, Albert Camus, Georges Bernanos) en débattent dans la presse.

Il s'agissait de toute évidence d'un procès « politique ». Il était inconcevable que Pétain ne fût pas reconnu coupable. La seule incertitude concernait la peine qui serait prononcée. Comme Camus l'écrivit en avril 1945 : « Si Pétain est absous, c'est tous ceux qui luttèrent contre l'occupant qui ont tort. Fusillés, torturés, déportés, ils l'auront été en vain[10]. » Le procès de Pétain n'était qu'un des nombreux procès qui eurent lieu au lendemain de la défaite de l'Axe. Le plus célèbre, celui de Nuremberg, s'ouvrit en octobre 1945, et fut suivi par le procès de Tokyo, en avril 1946. Dans ces deux cas, cependant, les accusés furent jugés par un tribunal international, alors que, dans le cas de Pétain, un tribunal français jugea un dirigeant français. Ce procès serait donc davantage comparable à celui du dirigeant collaborationniste norvégien Vidkun Quisling, qui s'ouvrit le 20 août 1945. Mais Quisling était un sympathisant nazi fanatique qui ne bénéficiait d'aucun soutien populaire. Pétain, en revanche, avait été vénéré par les Français, et le régime de Vichy reconnu par de nombreux gouvernements, dont celui des États-Unis. On pourrait également comparer le procès de Pétain à celui du dirigeant roumain Ion Antonescu en mai 1946, mais ce dernier avait été organisé principalement pour affirmer la légitimité du nouveau régime communiste[11]. Dans tous les procès de ce type, de nombreux facteurs entraient en jeu : rétribution et vengeance pour les vainqueurs ; consolation et possibilité de faire leur deuil pour les victimes. Ils furent également des exercices de pédagogie

nationale, permettant aux nouvelles autorités politiques de légitimer leur version de l'histoire[12].

Tout cela est vrai du procès de Pétain. Et un historien a pu écrire qu'il s'agissait moins d'un procès que d'« un cérémonial élaboré visant à condamner une politique[13] ». Mais, malgré de nombreuses irrégularités, ce qui se déroula dans la salle d'audience ne fut pas une mascarade. Les avocats de la défense de Pétain furent autorisés à interroger les témoins et à consulter des documents. Au cours des trois semaines, soixante-trois témoins déposèrent dans la salle d'audience bondée, grouillante et étouffante de chaleur. Parmi eux, un ancien président de la République et cinq anciens présidents du Conseil, des généraux et des amiraux, des diplomates et des hauts fonctionnaires, d'anciens résistants et d'anciens collaborateurs, et même un prince de Bourbon.

Le procès d'un maréchal de France est par définition un événement extraordinaire. Le titre de « maréchal » est en France un honneur et non un grade militaire. Il n'est décerné qu'à des généraux en reconnaissance de services exceptionnels rendus uniquement en temps de guerre. Huit maréchaux avaient été créés après la Grande Guerre. Pétain était le seul à être encore en vie en 1945. Tout maréchal est en France entouré d'un prestige particulier, mais Pétain était devenu une sorte de demi-dieu après la défense héroïque de Verdun, de février à décembre 1916. Depuis la Révolution, seuls deux autres maréchaux avaient été jugés : l'un des plus célèbres généraux de Napoléon, le maréchal Ney, en décembre 1815, sous la seconde Restauration, et le maréchal François Bazaine, commandant de l'armée pendant la guerre franco-prussienne, jugé en 1873 pour s'être rendu aux Allemands en 1870. Ney avait été exécuté, Bazaine condamné à la prison à vie. Ce dernier a aujourd'hui sombré dans l'oubli, mais, en 1945, les comparaisons entre lui et Pétain étaient fréquentes. Dans la première page de ses *Mémoires de guerre*, le général de Gaulle rappela le choc vécu par sa mère lorsqu'elle avait vu ses propres parents, en larmes, s'écrier : « Bazaine a capitulé[14]. »

Bazaine n'était accusé que d'un acte de défaillance militaire. Pétain, quant à lui, fut jugé pour son rôle de chef d'État pendant les quatre années parmi les plus controversées de l'histoire de France. Pour représenter l'ampleur de l'enjeu, on a souvent comparé son procès à celui de Louis XVI, voire à celui de Jeanne d'Arc. En un sens, le procès de Pétain était le procès de la France : rares

étaient ceux qui, à un moment ou à un autre, n'avaient pas cru en lui. Peut-être fut-il un bouc émissaire au moment de cette catharsis nationale que constitua la Libération, mais la complicité avec son régime avait été largement partagée.

Le procès s'annonçait également comme une pédagogie collective. En juin 1940, alors que les armées du pays s'effondraient, des millions de Français et de Françaises s'étaient rués sur les routes avec leurs familles pour fuir les Allemands. Ils ne savaient rien des machinations politiques en coulisses qui aboutiraient au discours radiophonique funeste où Pétain annonça que son gouvernement cherchait à obtenir un armistice. Et une fois que le nouveau régime eut pris le pouvoir à Vichy, il proposa sa version partisane des événements en créant une Cour suprême de justice à Riom, ville proche de Vichy, pour juger les hommes politiques qu'il accusait d'avoir entraîné la France dans la guerre et causé sa défaite. L'un des slogans les plus célèbres de Pétain était : « Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. » Dans le même temps, à Londres, les journalistes français de la BBC inventaient la virgule sonore « Radio Paris ment, Radio Paris est allemand ».

Alors, qui disait la vérité ? Qui mentait ? Pendant quatre ans, les Français avaient survécu, nourris de vagues rumeurs et d'espoirs chimériques. Ils s'étaient construit leur propre version des événements en passant au crible les informations dont ils disposaient : demi-vérités plus ou moins déformées de la propagande de Vichy, nouvelles entendues à la BBC, allocutions radiodiffusées de De Gaulle, tracts de la Résistance trouvés par hasard. Maintenant, pour la première fois, ils avaient l'occasion de juger et de revivre ces événements douloureux et déconcertants en passant au crible les débats de la Haute Cour de justice.

Le crime de Pétain

Ce livre ne cherche pas à « rouvrir » le procès pour montrer que Pétain a été trop durement traité, ou pas assez. Cela a été fait à plusieurs reprises au fil des ans, principalement par des pétainistes nostalgiques essayant de réhabiliter Vichy[15]. Ces derniers sont de moins en moins nombreux et si le procès était rouvert aujourd'hui, ce ne serait pas par des défenseurs de Pétain mais par ceux qui voudraient le condamner pour le rôle joué par Vichy dans la déportation de soixante-quinze mille juifs. Devant la cour en 1945, ces

faits terribles avaient moins retenu l'attention qu'un télégramme que Pétain aurait ou non envoyé à Hitler le 21 août 1942, après l'échec du débarquement anglo-canadien à Dieppe. Cela s'explique non seulement parce que la persécution des juifs était une question moins centrale à l'époque, mais aussi par le libellé de l'acte d'accusation contre Pétain. Il fut jugé pour trahison, ce que le Code pénal français définit comme « intelligence avec l'ennemi ». Aujourd'hui, il serait jugé pour « crimes contre l'humanité », une catégorie de crimes élaborée à Nuremberg après la fin du procès de Pétain seulement. Il est également vrai que nous en savons beaucoup plus que la Haute Cour de 1945 sur le rôle de Vichy dans la déportation des juifs. Mais elle avait à sa disposition bien des éléments qu'elle ignora : le juge qui présida la Haute Cour après le procès de Pétain écrivit même un livre intitulé *Le Véritable Procès du maréchal Pétain* tant il avait été scandalisé de découvrir dans les archives de la cour des centaines de dossiers et témoignages préparés pour le procès mais qui n'avaient pas été exploités[16].

On peut revisiter le procès de Pétain sans vouloir le refaire. L'exercice nous permet d'observer les Français de 1945 en train de débattre à chaud de leur histoire. À travers les débats de la salle d'audience on explore les choix qui ont été faits et les chemins qui ont été empruntés ; mais aussi les chemins qui ne l'ont pas été et les choix qui ont été rejetés. On suit les plaidoyers et les arguments des protagonistes des deux camps. On voit comment les défenseurs de Vichy ont justifié leurs actions et ce que ses adversaires considéraient comme les plus grands crimes du régime.

Le terme « Vichy » est un raccourci qui englobe une période dense de quatre ans au cours de laquelle les événements se sont enchaînés à une vitesse étonnante. Après l'armistice du 22 juin 1940, le Parlement est convoqué en hâte à Vichy le 10 juillet afin d'accorder à Pétain les pleins pouvoirs pour rédiger une nouvelle Constitution. Dès le lendemain, le Maréchal promulgue une série d'Actes constitutionnels qui font de lui un dictateur *de facto*. Le Parlement est mis en sommeil. La République n'est pas formellement abolie, mais Pétain est désormais « chef de l'État », ce qui laisse planer une ambiguïté sur la nature de l'État qu'il dirige.

Avec ces nouveaux pouvoirs, le gouvernement de Pétain met en œuvre ce qu'il nomme la « Révolution nationale » en rédigeant une série de nouvelles lois, dont des mesures de persécution contre les juifs et d'autres catégories de la population. Il crée également un

tribunal spécial à Riom pour juger ceux qu'il rend responsables de la défaite. Pendant cette période, le véritable chef du gouvernement est l'ancien président du Conseil Pierre Laval, officiellement désigné comme le successeur de Pétain dans l'un des Actes constitutionnels – touche monarchique qui fait de lui le dauphin du Maréchal. Mais, le 13 décembre 1940, Laval est sommairement limogé par Pétain pour des raisons qui restent obscures. L'hypothèse selon laquelle Laval aurait été renvoyé parce que Pétain désapprouvait la « collaboration » avec l'Allemagne est affaiblie par le fait que son successeur, l'amiral Darlan, poussa cette politique encore plus loin, allant jusqu'à offrir aux Allemands d'utiliser les bases aériennes françaises en Syrie en mai 1941.

Bien qu'on puisse difficilement accuser Darlan d'avoir fait preuve de tiédeur dans la collaboration, les Allemands ne pardonnèrent jamais à Pétain d'avoir limogé Laval. En avril 1942, ils l'obligent à le rappeler. Laval est désormais l'homme fort de Vichy et il le restera jusqu'à la fin, mais sa liberté de manœuvre vis-à-vis du Reich ne cesse de se réduire. Dans sa première période au pouvoir, il avait envisagé la collaboration comme un moyen de préparer le terrain pour un règlement général avec une Allemagne victorieuse. Lorsqu'il est rappelé, il s'agit plutôt d'un bras de fer interminable avec les occupants, dont les prétentions deviennent plus insatiables à mesure que la situation militaire se retourne contre eux. Ils exigent du gouvernement de Vichy le recrutement d'ouvriers français pour leurs usines d'armement, l'organisation de rafles contre les juifs en vue de les déporter, et une répression accrue de la Résistance. La marge de manœuvre de Laval est fatalement réduite en novembre 1942 lorsque les forces américaines débarquent en Afrique du Nord française. Les Allemands ripostent quasi instantanément en occupant la France entière. À l'origine, l'armistice avait accordé à Vichy une zone non occupée et lui avait laissé le contrôle de ses colonies d'Afrique du Nord. Du jour au lendemain, ces deux atouts importants sont perdus : c'est un tournant majeur pour le régime. Pétain aurait pu saisir cette occasion pour démissionner ou rejoindre les Alliés en Afrique du Nord. Il choisit au contraire de rester en place, liant irrévocablement son destin à celui du régime de Vichy jusqu'à sa déchéance finale en août 1944.

Se frayant un chemin dans les méandres de cette histoire complexe, la Haute Cour de justice doit répondre à de nombreuses questions. L'armistice était-il en soi une trahison ? Quelles étaient

les alternatives ? Étaient-elles réalistes ? Le vote accordant les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940 était-il légal ? Ce dernier avait-il par la suite abusé des pouvoirs qui lui avaient été conférés ? Pouvait-on défendre la collaboration ? Quelles avaient été les responsabilités respectives de Pétain et de Laval dans cette histoire tragique ? Pourquoi Pétain s'était-il accroché au pouvoir après novembre 1942 ?

Au-delà du débat autour de ces questions spécifiques, le procès souleva des interrogations morales et philosophiques plus larges. Où se situait le devoir patriotique après la défaite ? Un gouvernement légal est-il nécessairement légitime ? Existe-t-il des situations où la conscience devrait l'emporter sur le devoir d'obéir aux lois ? Est-il possible que le bien-être apparent d'une population entre en conflit avec les intérêts supérieurs de sa nation ?

Les réponses à ces questions ne sont pas évidentes. Nous pouvons le constater à travers les thèses de trois observateurs contemporains – tous opposés à Vichy mais pour des raisons différentes. Commençons avec le général de Gaulle lui-même. Écrivant dix ans après les faits, il ne cache pas son mécontentement quant au déroulement du procès de Pétain :

> Pour moi, la faute capitale de Pétain et de son gouvernement, c'était d'avoir conclu avec l'ennemi, au nom de la France, le soi-disant « armistice ». Certes, à la date où on l'avait signé, la bataille dans la métropole était indiscutablement perdue. Arrêter le combat entre l'Atlantique et les Alpes pour mettre un terme à la déroute, cet acte militaire et local eût été très justifié. […] [Le gouvernement] aurait gagné Alger, emportant le trésor de la souveraineté française, qui, depuis quatorze siècles, n'avait jamais été livré, continuant la lutte jusqu'à son terme, tenant parole aux alliés et, en échange, exigeant leur concours… Mais, avoir retiré de la guerre l'empire indemne, la flotte inentamée, l'aviation en grande partie intacte, les troupes d'Afrique et du Levant qui n'avaient pas perdu un soldat, toutes celles qui, depuis la France même, pouvaient être transportées ailleurs ; avoir manqué à nos alliances ; par-dessus tout, avoir soumis l'État à la discrétion du Reich, c'est cela qu'il fallait condamner.
>
> Toutes les fautes que Vichy avait été amené à commettre ensuite : collaboration avec les envahisseurs […], remise à Hitler de prisonniers politiques français, de juifs, d'étrangers réfugiés chez nous ; concours fourni, sous forme de main-d'œuvre, de matières, de fabrications, de propagande, à l'appareil guerrier de l'ennemi, découlaient infailliblement de cette source empoisonnée.

> Aussi étais-je contrarié de voir la Haute Cour, les milieux parlementaires, les journaux s'abstenir dans une large mesure de stigmatiser l'« armistice » et, au contraire, se saisir longuement des faits qui lui étaient accessoires[17].

Le deuxième observateur est Raymond Aron, qui a rejoint Londres en 1940. Rédacteur en chef de la revue *France Libre*, une publication qui a combattu sans répit le régime de Vichy, il avait rédigé des attaques virulentes contre la collaboration. Il ne peut donc être accusé de la moindre sympathie pour Pétain. Mais, lorsqu'il réunit ses articles sous forme de livre deux mois avant le procès du Maréchal, il les accompagne d'une note qui nuance ses premiers jugements. Pour Aron, le procès de Vichy est problématique car on ne peut échapper à une contradiction : « Les conséquences des actes n'eurent presque rien de commun avec les intentions des acteurs. » Il poursuit :

> Il n'est pas exclu que l'armistice et Vichy aient, pendant deux ans et demi, atténué la rigueur du régime de l'occupation. En interposant l'appareil administratif de l'État français entre la Gestapo et la population française, la politique choisie a « favorisé », si l'on peut dire, la « correction » initiale des Allemands, elle a procuré, aux quarante millions d'otages, des avantage multiples et médiocres, aussi difficiles à dénombrer qu'à nier […] Reconnus par la Russie jusqu'au printemps 1941, par les États-Unis jusqu'à la Libération de l'Afrique du Nord [en novembre 1942], les gouvernements de Vichy pouvaient passer aux yeux de la masse des fonctionnaires, surtout des officiers, pour des gouvernements légitimes. Une fois l'armistice signé, il existait un intérêt majeur pour la France et pour ses alliés à sauver la flotte et l'empire[18].

Aux yeux d'Aron, Pétain ne devient indéfendable qu'en novembre 1942, lorsque Vichy a perdu l'Afrique du Nord et que les Allemands ont occupé toute la France[19].

Simone Weil, autre brillante intellectuelle exilée, soutient une position encore différente. En novembre 1942, depuis New York, elle écrit à un ami pour démentir les rumeurs selon lesquelles, comme ancienne pacifiste, elle éprouverait des sympathies pour l'armistice :

> En juin 1940, j'ai ardemment désiré qu'on défende Paris […] J'ai appris avec consternation la nouvelle de l'armistice, et j'ai immédiatement décidé que je tenterais de passer en Angleterre […] En attendant,

> avant mon départ de France, je participais à la diffusion de la littérature illégale […] Ce qui a pu donner lieu à ces bruits [d'indulgence envers Pétain], c'est que je n'aime pas beaucoup entendre des gens parfaitement confortables ici traiter de lâches et de traîtres ceux qui en France se débrouillent comme ils peuvent dans une situation terrible […] Il y a eu une lâcheté, une trahison collective, à savoir l'armistice […] Sur le moment, à ce que j'ai vu, la nation dans son ensemble a accueilli l'armistice avec soulagement ; et il en résulte une responsabilité nationale indivisible. D'autre part, depuis lors, je crois que Pétain a fait à peu près tout ce que la situation générale et son propre état physique et mental lui permettaient de faire pour limiter les dégâts. On ne devrait employer le mot traître que pour designer ceux dont on est certain qu'ils désirent la victoire de l'Allemagne[20].

Simone Weil était d'une exceptionnelle rigueur morale. Cette lettre constituait une réaction aux « résistants de la Cinquième Avenue », ces exilés suffisants qui, dans les cocktails ou depuis leurs confortables chambres d'hôtel de Manhattan, dénonçaient ceux qui étaient restés en France. De New York, elle repartit en Angleterre rejoindre les gaullistes et mourut en 1943 à la suite de complications médicales entraînées par le régime de quasi-famine qu'elle s'était imposé pour partager les souffrances des Français. La suite des événements l'aurait peut-être amenée à réviser ses jugements, du moins sur Pétain, mais probablement pas son opinion selon laquelle l'armistice était une faute collective. Cette opinion était partagée par le philosophe Jean Wahl, le destinataire de sa lettre. Wahl, s'étant échappé du camp d'internement de Drancy, avait réussi à rejoindre New York, où il devint une figure éminente de la communauté intellectuelle des exilés. Bien qu'opposé à Vichy, un régime qui l'avait emprisonné, il refusait, comme Simone Weil, de voir en Pétain un traître et pensait même que l'armistice pouvait être justifié[21].

Charles de Gaulle, Raymond Aron et Simone Weil : trois opposants à Vichy, mais chacun avec une vision différente de la culpabilité de Pétain. Pour de Gaulle, le crime était l'armistice et rien que l'armistice ; pour Aron, l'armistice pouvait se défendre, et le crime de Pétain était survenu deux ans plus tard, lorsqu'il était resté en France après que les Allemands avaient bafoué l'armistice en franchissant la ligne de démarcation ; quant à Simone Weil, elle condamnait l'armistice comme un acte de lâcheté collective qui ne pouvait être imputé à Pétain seul.

Les débats qui se déroulèrent dans cette salle d'audience étouffante pendant trois semaines de l'été 1945 ne réglèrent pas la question. Comme Robert Paxton l'a écrit en 1985 : « La question de savoir si Pétain avait été un traître ou un réaliste avisé après la défaite française de juin 1940 demeure, chez les Français, la querelle familiale française la plus amère depuis l'affaire Dreyfus[22]. » Le principal avocat de Pétain, Jacques Isorni, consacra une grande partie de sa vie à demander la révision du procès. Pour Isorni, au lieu de moisir dans une tombe de l'île d'Yeu, où Pétain avait fini ses jours prisonnier, sa dépouille devait être transférée dans l'ossuaire de Douaumont, près de Verdun, pour reposer aux côtés des soldats qu'il avait commandés pendant la Grande Guerre. Pétain est resté longtemps un symbole fort pour l'extrême droite française. Tout cela confirme le jugement de François Mauriac, un catholique de gauche opposé à Vichy, qui écrit au lendemain du procès : « Un procès comme celui-là n'est jamais clos et ne finira jamais d'être plaidé. […] Pour tous, quoi qu'il advienne, pour ses admirateurs, pour ses adversaires, [Pétain] restera une figure tragique, éternellement errante, à mi-chemin de la trahison et du sacrifice[23]. »

PREMIÈRE PARTIE

Avant le procès

Chapitre 1

Les derniers jours de Vichy

En juillet 1940, un homme politique observait en plaisantant que, depuis Louis XIV, aucun chef d'État français n'avait eu autant de pouvoir que Philippe Pétain. Un aboutissement remarquable et inattendu pour un homme qui, vingt-cinq ans plus tôt, n'était qu'un obscur colonel à l'aube de la retraite. Jusqu'à ce moment, l'armée avait été le principal horizon de son existence, à la fois comme carrière et comme famille de substitution.

Pétain naît en 1856 dans une modeste famille de paysans du Pas-de-Calais. Sa mère meurt en couches alors qu'il n'a que dix-huit mois. Après le remariage rapide de son père, lui et ses sœurs sont confiés à des parents. Il a toujours souffert de ne pas avoir connu sa mère : « Ma belle-mère se montrait une marâtre ; la maison de mon père m'était pratiquement fermée[1] », a-t-il déclaré lors d'une rare confidence. Sa personnalité notoirement réservée et secrète s'expliquait, selon lui, par le manque d'affection dont il avait souffert et la nécessité de se débrouiller seul dès son plus jeune âge. Il est certain que l'homme qui, plus tard, célébrerait les vertus de la famille n'avait pas de bons souvenirs de la sienne. Il garderait peu de contacts avec ses sœurs. S'il exalta par la suite les valeurs paysannes d'enracinement dans le terroir, il ne manifesta aucune nostalgie pour ses propres racines. Lorsqu'il acquit une résidence secondaire, ce fut sur la très mondaine Côte d'Azur.

Son éducation est prise en main par un oncle maternel, un prêtre qui a su déceler l'intelligence du garçon. Pour un jeune homme issu d'un milieu modeste, l'armée constitue une voie classique de promotion sociale. Au lendemain de la défaite de la France contre l'Allemagne en 1871, le désir de revanche est partagé par de nombreux garçons de son âge. Jusqu'en 1914, Pétain poursuit donc une carrière militaire honorable mais sans éclat. Son avancement

est entravé par le scepticisme qu'il manifeste envers la doctrine dominante au sein du haut commandement, qui préconise l'offensive à outrance. Les cours qu'il délivre à l'École de guerre font valoir que les progrès de la technologie militaire donnent désormais l'avantage à la défense. Il souligne la nécessité d'une préparation tactique minutieuse avant de passer à l'offensive. Son adage : « Le feu tue. »

Ces idées s'avèrent justes lorsque la guerre éclate en 1914. Pétain se révèle un commandant imperturbable doté d'un sens exceptionnel de l'organisation, ce qui lui vaut, en février 1916, de se voir confier le commandement de la défense de Verdun. Pendant dix mois, les Français repoussent une offensive allemande massive sur la ville et les forts environnants. Pétain établit la célèbre « noria » qui fait se relayer les troupes pour qu'aucun homme ne demeure trop longtemps dans l'enfer de la bataille. La plupart des soldats français ont ainsi, à un moment ou à un autre, combattu à Verdun : c'est la bataille de la nation tout entière. Malgré les pertes énormes, Verdun ne restera pas pour les Français comme le symbole d'un grand gâchis (contrairement à la Somme pour les Britanniques), mais comme celui d'un patriotisme meurtri et héroïque.

Pétain ne commande directement à Verdun que pendant les deux premiers mois de la bataille, puis il cède la place au général Robert Nivelle. Ce remplacement reflète les préoccupations du haut commandement, qui le trouve trop réticent à saisir l'avantage par une contre-offensive. Les détracteurs de Pétain font souvent remarquer que sa prudence confine au pessimisme, voire parfois au défaitisme. Pourtant, les sceptiques eux-mêmes sont impressionnés par la façon dont il gère la vague de mutineries qui éclate après une offensive suicide menée par Nivelle au printemps 1917. Désormais commandant en chef des armées, Pétain met fin au mouvement de contestation par une répression ciblée – quelque cinquante exécutions capitales – accompagnée d'une amélioration des conditions de vie des soldats. Ses réformes lui valent la réputation d'être un général qui se soucie sincèrement du bien-être des poilus. Au fil des années, il réunit sur sa personne l'aura de tous les héros militaires de la Grande Guerre – Haig en Grande-Bretagne, Hindenburg en Allemagne, Foch en France[2]. Jusqu'à sa retraite en 1931, il joue un rôle de premier plan dans la planification militaire du pays. Sa stature mythique est aussi renforcée par son physique : son fameux « visage marmoréen », ses yeux bleus perçants, ses cheveux

« blancs comme la neige ». Il cultive son image soigneusement : lorsqu'il avait été nommé à Verdun, les journalistes avaient peiné à se procurer des photos de lui, mais très vite son portrait figure à la une des journaux du monde entier.

Comblé d'honneurs, il est régulièrement invité à présider des cérémonies, à inaugurer des monuments et à prendre la parole lors de banquets. Élu à l'Académie française en 1929, il est sollicité pour représenter la France à l'étranger lors de funérailles et d'anniversaires. Il acquiert le prestige d'un monarque. Même une personnalité insensible à la flatterie – ce qui était loin d'être son cas – aurait été affectée par une telle adulation. Pétain en vient à se considérer comme un sage de la politique dont la vision du monde dépasse le cadre militaire. Il n'a rien d'un idéologue (ni, d'ailleurs, d'un grand lecteur) et n'a jamais épousé les opinions ultra-réactionnaires affichées par d'autres maréchaux de la Grande Guerre, comme Foch – ce qui suffit pour bâtir une réputation de « républicain ». Simultanément, il développe ses propres idées simples (et simplistes) sur la politique et la société : l'importance de la famille, la nécessité d'inculquer aux instituteurs des valeurs patriotiques et morales.

L'expérience de Verdun avait rendu Pétain méfiant envers ces hommes politiques qui venaient visiter son quartier général pour se faire photographier (même si lui-même ne dédaignait jamais une séance de pose quand il en était le sujet) et les mutineries avaient éveillé en lui une paranoïa quant aux menaces pesant sur l'ordre social. La progression du communisme dans l'entre-deux-guerres ne fait que renforcer ses craintes. Lorsque, en 1925, il est envoyé pour commander les forces françaises au Maroc dans la guerre du Rif, de concert avec les Espagnols, il en vient à admirer le dictateur militaire Primo de Rivera, qui incarne son idéal du chef.

En 1934, Pétain devient ministre de la Guerre dans un gouvernement de droite, dit d'« union nationale », dirigé par Gaston Doumergue. Signe de ses ambitions croissantes au-delà de la sphère militaire, c'est le portefeuille de l'Éducation qu'il avait convoité. Ce gouvernement ne tient que neuf mois, mais l'expérience lui ouvre de nouveaux contacts politiques et aiguise ses ambitions. Les hommes de droite qui se détournent de la République en viennent à voir en lui une figure providentielle. On peut donc facilement comprendre qu'après l'humiliante défaite de juin 1940 Pétain soit unanimement considéré comme un sauveur.

La chute du héros

Au cours des quatre années suivantes, Pétain voit son pouvoir peu à peu rogné par les exigences de l'occupant allemand et par les ambitions de Pierre Laval, chef de gouvernement de juillet à décembre 1940 puis d'avril 1942 à août 1944. Le dernier acte du drame de son émasculation politique se produit fin 1943 lorsqu'un complot préparé par ses plus proches conseillers pour réaffirmer son autorité se solde par une humiliation absolue. Ce complot avorté est inspiré par les événements récents en Italie. En septembre 1943, une conjuration dans l'entourage du roi Victor Emmanuel avait évincé le dictateur fasciste Mussolini pour le remplacer par le maréchal Pietro Badoglio, un personnage moins compromis. L'opération Badoglio avait pour but de sauver ce qui pouvait l'être des décombres du régime de Mussolini, de neutraliser les forces radicales de la résistance italienne et de conclure un accord avec les Alliés. Le plan avait porté ses fruits. Badoglio signe un armistice avec les Alliés, sortant ainsi l'Italie de la guerre. En retour, les Alliés semblent prêts, provisoirement du moins, à laisser le régime existant en place. Un tel scénario était-il concevable en France ?

Dans sa version française, les conseillers de Pétain avaient projeté d'évincer son chef de gouvernement pro-allemand, Pierre Laval, et de remettre à l'ordre du jour la promesse faite par Pétain en 1940 de rédiger une nouvelle Constitution. Les conspirateurs prévoyaient que Pétain prononcerait une allocution radiodiffusée pour rappeler aux Français qu'il « incarn[ait] la légitimité française » et les informer que, s'il devait mourir avant que la Constitution ne soit prête, le pouvoir reviendrait au Parlement – institution qu'il avait pourtant ignorée pendant quatre ans. Pétain était appelé à jouer le rôle d'un Badoglio ou d'un Victor Emmanuel face à un Laval-Mussolini. Cette ultime tentative de ripoliner Vichy visait à permettre aux serviteurs du régime, et à Pétain lui-même, de sauver leur peau, au sens propre. Sa seule chance de réussite résidait dans la méfiance que Franklin Roosevelt éprouvait pour de Gaulle. Le président des États-Unis allait-il sauter sur l'occasion d'écarter cet encombrant général français ?

Nous ne le saurons jamais car les Allemands eurent vent du complot. Lorsque les auditeurs allument leur poste de radio pour écouter l'allocution de Pétain le 12 novembre 1943, ils ont droit

à une opérette, *Dédé*. Deux semaines plus tard, Pétain reçoit une lettre de menace de la part du ministre allemand des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop, qui impose le maintien de Laval au gouvernement et un remaniement ministériel permettant l'entrée de politiciens ultra-collaborationnistes engagés sans réserve envers l'Allemagne. Pétain aurait pu démissionner sous prétexte qu'il avait perdu tout semblant de pouvoir et que sa présence ne servait qu'à masquer une politique allemande toujours plus répressive. Peut-être imaginait-il qu'il avait encore un rôle à jouer. Peut-être croyait-il qu'il avait déjà brûlé tous ses vaisseaux. Peut-être se sentait-il trop vieux, trop épuisé, trop dépassé par les événements pour pouvoir agir. Quoi qu'il en soit, Pétain resta à son poste. Cette décision s'avéra funeste. Les derniers mois du régime de Vichy, entre janvier et août 1944, virent se commettre les pires atrocités de l'Occupation. Pétain n'avait pas saisi l'occasion de s'en dissocier.

Pour prévenir d'autres velléités d'indépendance de la part de Pétain, les Allemands le placent sous la stricte surveillance de Cecil von Renthe-Fink, un diplomate qu'il appelle sarcastiquement son « geôlier ». Prisonnier de fait, il commente amèrement que désormais, loin d'être Louis XIV, il ressemble davantage au « petit roi de Bourges », une référence à Charles VII qui, accédant au trône pendant la guerre de Cent Ans, n'avait contrôlé qu'une petite partie du territoire français jusqu'aux victoires de Jeanne d'Arc.

Durant les derniers mois du régime de Vichy, sous l'œil implacable de Renthe-Fink, Pétain est solitaire et isolé. Il a perdu presque tous les conseillers qui l'entouraient en 1940. Certains ont été évincés parce que les Allemands se méfiaient d'eux ; d'autres ont abandonné le navire. Le seul survivant des premiers jours de Vichy est Bernard Ménétrel, son médecin et confident. Pétain jouit d'une condition physique remarquable : les devoirs de son médecin ne sont pas très lourds. Ménétrel fait donc également office de conseiller politique et devient le gardien de son antichambre, filtrant ceux qui veulent accéder au chef de l'État. Laval déclara un jour : « J'avais tout prévu, sauf que la France serait gouvernée par un médecin[3]. »

Deux autres membres de la garde rapprochée de Pétain en 1944 sont le général Victor Debeney, mutilé de la Grande Guerre devenu chef de son Secrétariat général, et l'amiral Henri Bléhaut, nommé sous-secrétaire d'État à la Marine et aux Colonies en mars 1943 – à un moment où Vichy a perdu à la fois sa marine et ses colonies. Ces deux hommes, qui n'ont jusqu'alors joué

aucun rôle majeur, prennent de l'importance durant les derniers jours du régime à la faveur de la défection de l'entourage du Maréchal.

Outre Ménétrel, une autre personnalité a survécu aux côtés de Pétain depuis le début de Vichy, c'est son épouse. Pétain a longtemps été un séducteur invétéré, entretenant des liaisons simultanées. La célébrité acquise après Verdun lui gagne de plus en plus d'admiratrices. Puis, soudain, en septembre 1920, après avoir longtemps résisté aux liens du mariage, il épouse sa maîtresse de longue date, Eugénie-Anne Hardon (connue sous le nom d'Annie). L'on ne sait avec certitude quand leur relation a commencé. Selon la version romantique d'Annie, ils s'étaient rencontrés en 1901 lorsqu'elle avait vingt-quatre ans, mais sa famille avait été choquée par leur différence d'âge. Elle avait donc épousé l'artiste François Dehérain. Après son divorce, en 1914, elle reprend sa relation avec Pétain (si tant est qu'elle ait jamais cessé). En février 1916, c'est avec elle que Pétain passait la nuit, dans un hôtel près de la gare du Nord à Paris, lorsqu'on vint le trouver pour l'informer de sa nomination à Verdun.

Après une vie de célibataire, Pétain semble avoir conclu que sa position sociale exigeait désormais qu'il se marie. Dans les semaines qui précèdent sa demande à Annie, il fait la même proposition à au moins deux autres anciennes conquêtes. L'une refuse parce qu'elle est veuve avec de jeunes enfants, l'autre, la soprano wagnérienne Germaine Lubin, parce qu'elle est mariée et ne veut pas passer par un divorce. Le 14 septembre 1920, Pétain épouse donc Annie civilement. La cérémonie est discrète, ses amis et admirateurs étant choqués de le voir se marier avec une divorcée. Peut-être Pétain se console-t-il avec l'idée qu'elle ne se fera pas d'illusions sur sa fidélité[4]. Le couple vit à Paris dans deux appartements mitoyens, de même qu'à Vichy, pendant l'Occupation, ils s'installent dans deux hôtels voisins.

En mars 1941, leur mariage civil est complété par une cérémonie religieuse (le premier mariage d'Annie ayant été annulé en 1929), au grand soulagement de la hiérarchie catholique, fervente partisane du régime de Vichy. Ayant passé la moitié de sa vie à tenter d'assagir Pétain, Annie exige le respect qui va de pair avec son nouveau titre de Maréchale. Sa personnalité impérieuse a été renforcée par les critiques dont elle a fait l'objet. Elle est restée jusqu'au bout aux côtés de son époux.

Kidnappé

Le régime de Vichy entre en agonie après le débarquement allié en Normandie le 6 juin 1944. Bien que les Alliés n'aient pas atteint tous leurs objectifs initiaux, ils établissent immédiatement une petite tête de pont sur le sol français. Le 14 juin, les Britanniques autorisent le général de Gaulle à effectuer une courte visite depuis Londres à Bayeux, la plus grande localité libérée à ce jour. Ce sont ses premiers pas sur le sol métropolitain depuis son départ quatre ans plus tôt. De Gaulle, qui n'a été jusqu'alors pour la plupart des Français qu'une voix radiophonique, tient à se montrer en personne pour prouver, aux Alliés comme à lui-même, qu'il jouit d'un réel soutien populaire. Après avoir serré la main du préfet, qui venait juste de décrocher le portrait de Pétain, il prononce un discours sur la grande place de Bayeux où il est acclamé par la population. Puis, ayant triomphalement accompli sa mission, il rentre à Alger.

Le 31 juillet, les troupes américaines finissent par percer les lignes allemandes à Avranches, au sud du Cotentin ; deux semaines plus tard, elles ont parcouru la moitié du chemin vers Paris. Le 20 août, de Gaulle est de retour en Normandie et se prépare à accompagner l'entrée des armées alliées dans la capitale. Quant à la ville de Vichy elle-même, ce n'est qu'une question de jours avant qu'elle ne soit également à la portée des Alliés après un deuxième débarquement allié, le 15 août, en Provence. Le succès de cette opération a dépassé tous les espoirs et les troupes alliées remontent rapidement la vallée du Rhône.

Le 17 août, prétextant la nécessité d'assurer sa sécurité, Renthe-Fink informe Pétain qu'il doit quitter Vichy. Tant que les Allemands contrôlent une partie du territoire français, le Maréchal leur reste utile. Mais ce dernier refuse de bouger. Pendant deux jours, Renthe-Fink exerce une pression croissante sur ses conseillers, qui savent qu'ils seront impuissants si les Allemands insistent pour déplacer Pétain. Tout ce qu'ils peuvent espérer, c'est démontrer pour la postérité qu'il a été contraint de quitter Vichy contre son gré. Dans ce but, Pétain envoie une lettre de protestation à Hitler :

> En concluant l'armistice de 1940 avec l'Allemagne, j'ai manifesté ma décision irrévocable de lier mon sort à celui de ma Patrie et de ne jamais quitter le territoire. […] Aujourd'hui, vos représentants veulent

> me contraindre, par la violence et au mépris de tous les engagements, à partir pour une destination inconnue. J'élève une protestation solennelle contre cet acte de force qui me place dans l'impossibilité d'exercer mes prérogatives de Chef de l'État français[5].

Lorsque, le 19 août, Renthe-Fink revient à l'hôtel du Parc avec un ultimatum, c'est un Pétain glacial qui le reçoit, flanqué du général Debeney et de l'amiral Bléhaut. Un officier d'ordonnance annonce que les représentants diplomatiques de deux pays neutres, le nonce apostolique et le consul de Suisse, Walter Stucki, attendent dans la pièce voisine. Renthe-Fink hurle qu'ils ne peuvent être admis. Bléhaut répond sur le même ton : « Vous nous emmerdez. » Ménétrel fait alors irruption dans la pièce accompagné des deux diplomates pour leur démontrer que Pétain agit sous la contrainte. Les Allemands quittent l'hôtel en déclarant qu'ils reviendront chercher Pétain le lendemain.

Le 20, à 6 heures du matin, des chars allemands se postent devant l'hôtel. Pétain se lève pour jeter un coup d'œil par la fenêtre puis il se recouche. Une heure plus tard, des soldats allemands enfoncent les portes du bâtiment. Dans son rapport, l'officier allemand chargé de l'opération décrit ainsi la situation :

> Quand je fus arrivé dans le hall de l'hôtel, le lieutenant Petit de la garde du Maréchal s'opposa à moi et me fit savoir que je me trouvais dans la maison du Maréchal Pétain […] et qu'il m'interdisait l'entrée. J'ai répondu que j'en prenais connaissance mais que j'avais reçu un ordre que j'exécuterais coûte que coûte. Après l'échange de saluts militaires, le lieutenant Petit s'esquiva et, accompagné de mon détachement, je me rendis à l'escalier qui conduit aux appartements du Maréchal[6].

Lorsque les Allemands brisent les vitres de la porte de la chambre de Pétain, ils le trouvent en train de s'habiller. Ménétrel est sur place, muni d'un magnétophone et d'une caméra pour enregistrer l'enlèvement[7]. Il insiste pour que Pétain puisse prendre son petit déjeuner avant de partir. Puis le Maréchal descend solennellement l'escalier, salue les badauds en levant son chapeau, et part avec ses conseillers dans six voitures.

Le convoi progresse avec une lenteur pénible sur les routes encombrées de véhicules militaires allemands battant en retraite. S'arrêtant pour déjeuner à la préfecture de Moulins, à une soixantaine de kilomètres de Vichy, les conseillers de Pétain font des copies de sa lettre à Hitler et d'un discours rédigé les jours précédents. Il

s'agit du dernier message du Maréchal au peuple français avant sa déclaration liminaire lors de son procès, près d'un an plus tard :

> Français,
>
> Quand ce message vous parviendra, je ne serai plus libre. […] Pendant plus de quatre ans, décidé à rester au milieu de vous, j'ai chaque jour cherché ce qui était le plus propre à servir les intérêts permanents de la France. Loyalement, mais sans compromis, je n'ai eu qu'un seul but : vous protéger du pire. Et tout ce qui a été fait par moi, tout ce que j'ai accepté, consenti, subi, que ce fût de gré ou de force, ne l'a été que pour votre sauvegarde. Car si je ne pouvais plus être votre épée, j'ai voulu rester votre bouclier[8].

La figure d'un Pétain « bouclier » deviendra un élément clé de sa future défense. Comme il ne peut plus s'exprimer à la radio, des copies du message sont jetées par les fenêtres des voitures. La plupart sont dispersées par le vent, quelques-unes ramassées par des passants, une poignée est laissée à l'hôtel de Saulieu où Pétain passe la nuit[9]. Reproduit de manière erratique sur un papier fragile, ce message devait être versé au dossier de la défense si Pétain était un jour amené à devoir répondre de ses actes devant les Français. C'était sa seule utilité.

Le 21 août au soir, le petit groupe atteint la préfecture de Belfort, où Pétain a la surprise de retrouver Pierre Laval, toujours officiellement chef de gouvernement. Deux semaines plus tôt, à Paris, Laval avait imaginé une tentative de la dernière chance pour sauver sa peau. Sachant que l'arrivée des Alliés était imminente, il avait conçu l'idée de réunir l'Assemblée nationale de la Troisième République, qui servirait de source d'autorité française légitime au moment de l'entrée des libérateurs américains à Paris. À l'instar des conseillers de Pétain l'année précédente, il misait sur la méfiance de Roosevelt à l'égard de De Gaulle. Ce plan offrirait aux Américains un autre moyen de mettre le Général sur la touche.

Avec la bénédiction d'Otto Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne, Laval quitte Paris le 12 août en automobile pour se rendre à Nancy, où Édouard Herriot, le président de la Chambre des députés en 1940, est assigné à résidence. Le plan n'a aucune chance d'aboutir sans sa coopération, mais trois jours suffisent pour établir que, avec ou sans Herriot, il est voué à l'échec. Les Allemands y renoncent et, le 17 août, Laval est emmené de force en direction de Belfort.

Les relations entre Pétain et Laval ont toujours été exécrables, mais, à Belfort, les deux hommes sont pour une fois d'accord : étant l'un et l'autre prisonniers, ils n'accepteront plus d'exercer de responsabilité gouvernementale. Ils se mettent « en grève ». Après une rencontre rapide, ils se dispensent d'avoir à supporter la présence physique de l'autre : Pétain est installé à quelques kilomètres de Belfort, au château de Morvillars, Laval reste à la préfecture. Les jours suivants, ils ne communiquent que par lettres.

Pendant ce temps, de Gaulle installe son gouvernement provisoire dans Paris libéré. Entré dans la capitale le 25 août, il organise le lendemain une cérémonie triomphale sur les Champs-Élysées. Un million de personnes au moins se rassemblent pour entrevoir le Libérateur descendre l'avenue depuis l'Arc de Triomphe. Au cours de cette journée historique, plus personne ne songe à Pétain, sauf quelques partisans loyalistes qui tentent un dernier coup de dés désespéré. Le lendemain du défilé, de Gaulle reçoit une lettre que Pétain a confiée à l'amiral Paul Auphan, son ancien ministre de la Marine. Auphan a été envoyé à Paris pour contacter de Gaulle au nom de Pétain et formaliser la passation de pouvoir entre les deux hommes – à condition que « le principe de légitimité que je [Pétain] représente soit respecté ». Sans surprise, de Gaulle, qui n'a pas besoin de la bénédiction du Maréchal, refuse même de recevoir Auphan. Il décrira ce moment avec un mépris suprême dans ses Mémoires :

> Quel aboutissement ! Quel aveu ! Ainsi, dans l'anéantissement de Vichy, Philippe Pétain se tourne vers Charles de Gaulle. En lisant les textes que l'on m'a fait remettre de sa part, je me sens, tout à la fois, rehaussé dans ce qui fut toujours ma certitude et étreint d'une tristesse indicible. Monsieur le Maréchal ! Vous qui avez fait jadis si grand honneur à nos armes, vous qui fûtes autrefois mon chef et mon exemple, où donc vous a-t-on conduit ? […]
>
> Par-dessus tout, la condition que met Pétain à un accord avec moi est justement le motif qui rend cet accord impossible. La légitimité qu'il prétend incarner, le gouvernement de la République la lui dénie absolument. […] Je ne puis lui faire que la réponse de mon silence[10].

Le refus prévisible de De Gaulle d'accepter son autorité des mains de Pétain confirmait que ce dernier serait amené à répondre de ses actes devant le peuple français – mais, d'abord, il allait falloir le trouver.

Chapitre 2

Un château en Allemagne

À Belfort, les Allemands n'ont toujours pas décidé ce qu'ils vont faire de leur précieux prisonnier. Dans la région se sont aussi réfugiés une foule d'anciens collaborationnistes qui ont fui Paris avec les Allemands. Quatre d'entre eux sont invités à une réunion avec Hitler dans sa « Tanière du Loup » en Prusse-Orientale. Pierre Laval, également convié, refuse de s'y rendre.

Les quatre hommes qui ont accepté l'invitation d'Hitler, Marcel Déat, Jacques Doriot, Fernand de Brinon et Joseph Darnand, sont inconditionnellement acquis à la cause allemande, bien qu'ils soient parvenus à cette position radicale par des voies différentes. Déat, espoir du Parti socialiste dans les années 1920, avait dérivé vers l'extrême droite dans les années 1930. En 1941, il crée son propre parti fasciste (le Rassemblement national populaire, RNP) dans le Paris occupé. Ses adhérents sont trop peu nombreux pour lui permettre de jouer un rôle politique important, mais la violence de ses articles de presse attaquant Vichy pour sa tiédeur vis-à-vis de la collaboration lui confère une certaine influence. Vivant dans la pure abstraction de ses constructions mentales, Déat est le cas-type d'intellectuel que la logique de ses arguments rend imperméable à la réalité.

Jacques Doriot, ancien communiste ayant rompu avec le Parti au milieu des années 1930, est habité avant tout par une haine viscérale de l'Union soviétique. Fondateur en 1936 du Parti populaire français (PPF), le plus grand parti fasciste du pays, il est un orateur hors pair. Lorsque, après l'attaque allemande contre l'Union soviétique en juin 1941, certains ultra-collaborateurs français créent la Légion des volontaires français (LVF) pour combattre le bolchevisme, Doriot ne se contente pas de soutenir l'initiative. Il s'engage.

Contrairement à Déat et Doriot, Joseph Darnand n'a jamais été un homme de gauche. Soldat courageux pendant la Grande Guerre,

il est depuis dévoué corps et âme à la personne de Pétain. Actif dans les milieux d'extrême droite pendant l'entre-deux-guerres, partisan de l'ordre et contempteur de la démocratie, son ralliement à Vichy est dans la droite ligne de ses convictions politiques. En janvier 1943, il fonde la Milice, organisation paramilitaire de sinistre mémoire qui utilise les méthodes les plus brutales pour écraser la Résistance et sévir contre les juifs. Quelques mois plus tard, Darnand devient officier dans la SS. Qu'un nationaliste français à ce point convaincu ait terminé sa carrière sous l'uniforme allemand est aussi invraisemblable que Doriot, étoile montante du communisme français, achevant la sienne dans une croisade antibolchevique sur le front de l'Est.

Le quatrième membre de ce groupe est Fernand de Brinon, journaliste engagé depuis longtemps dans la réconciliation franco-allemande. Contrairement aux autres, il ne possède ni base politique, ni partisans, ni charisme. Son atout est d'avoir été nommé en 1940, grâce à ses nombreux contacts avec l'Allemagne, « délégué » de Vichy en zone occupée. Il a ainsi assumé le rôle étrange d'ambassadeur du gouvernement français en France.

Ces quatre hommes sont rivaux et ennemis. Pourtant, mus par leurs convictions idéologiques, par l'illusion que les Allemands n'ont pas perdu la guerre ou par la conscience d'avoir brûlé leurs vaisseaux et de n'avoir plus rien à perdre, ils sont prêts à poursuivre l'aventure collaborationniste jusqu'au bout. Chacun espère que son heure est arrivée : s'il doit y avoir un *Götterdämmerung* (crépuscule des dieux) nazi, ils sont prêts à périr dans l'embrasement final. Le but de leur long voyage à travers l'Allemagne en ruines est de connaître les intentions d'Hitler pour la France.

Pendant la dernière semaine d'août, au château de Steinort, en Prusse-Orientale, Joachim von Ribbentrop tient plusieurs réunions avec ces quatre rivaux aussi hargneux qu'ambitieux[1]. Lui aussi a son plan : un gouvernement français croupion présidé par Pétain mais dirigé par Doriot, qui bénéficie d'un certain poids politique grâce à son parti, le PPF. Le problème est que les trois autres veulent eux aussi diriger le gouvernement, et que Doriot est détesté par Pétain. C'est Brinon qui a probablement la meilleure carte à jouer car son ancien rôle de délégué de Vichy en zone occupée lui confère une certaine légitimité. Ces négociations surréalistes finissent par déboucher sur un accord : Brinon formera un gouvernement avec l'approbation de Pétain. Il s'agit d'un arrangement provisoire ouvrant la

voie à un futur gouvernement Doriot. Brinon n'a d'autre choix que d'accepter, espérant trouver plus tard le moyen de ne pas honorer son engagement de céder la place à Doriot. Les deux autres, Déat et Darnand, nourrissent également leurs propres ambitions.

Une fois l'accord conclu, les quatre hommes sont reçus par le Führer lui-même, dans la pièce où il a survécu à une tentative d'assassinat un mois plus tôt. Épave agitée de tremblements, bourré de médicaments et souffrant encore visiblement des séquelles de l'attentat, Hitler se lance dans un long monologue qui hypnotise ses visiteurs. Il a même un mot aimable pour Déat, qui a lui-même échappé à une tentative d'assassinat en 1941.

On peut se demander pourquoi Hitler se préoccupait de ces formalités politiques et juridiques, qui avaient exigé une semaine de négociations. Dans l'immédiat, la mise en place d'une administration « française » pouvait faciliter la retraite des Allemands. Et, dans le cas d'une reconquête du territoire hexagonal, fantasme toujours considéré comme réalisable, un gouvernement « légitime », même fictif, serait utile. Comme le déclara Hitler à ses quatre interlocuteurs, faisant référence à sa propre nomination au poste de chancelier en 1933 par le président Hindenburg, « un gouvernement tire toujours une certaine force du fait d'être couvert par la légalité[2] ». Ou, comme le reformula Brinon de façon plus irrévérencieuse, Pétain serait la « cover girl » d'une opération ultra-collaborationniste contrôlée par les Allemands[3].

Il fallait désormais s'assurer du consentement de la « cover girl ». Mais lorsque Brinon rentre en France le 5 septembre, Pétain n'accepte même pas de le recevoir. Les négociations se font par le biais de lettres transmises par le général Debeney, qui effectue la navette entre Brinon, à Belfort, et Pétain, au château de Morvillars. Ménétrel exhorte Pétain à refuser toute association avec le complot ourdi dans la Tanière du Loup. Au bout de quelques jours, cependant, un compromis est trouvé. Après avoir réaffirmé dans une énième lettre qu'étant en grève il ne peut déléguer son autorité à quiconque, Pétain écrit qu'il « ne fait pas d'objections à ce que M. de Brinon continue à s'occuper des questions dont il était jusqu'ici chargé » en exerçant ses responsabilités de « délégué » de Vichy en zone occupée. On ignore pourquoi Pétain a reculé. Peut-être, obsédé par le sort des prisonniers de guerre français en Allemagne, souhaitait-il qu'une autorité française soit en place pour s'occuper de leurs intérêts. Il faut ajouter que, à la suite de son

enlèvement par les Allemands quelques jours plus tôt, Pétain semble avoir été dans un état de confusion mentale[4]. Quoi qu'il en soit, sa concession permettait à Brinon de mettre un pied dans la porte.

Le 6 septembre 1944, au moment où cet accord est conclu, on entend à Belfort les canons des armées alliées. Leur arrivée est imminente. Pétain doit être emmené plus à l'est. Ce matin-là, les Allemands viennent donc le chercher. Certains membres de son entourage pensent que leur destination pourrait être Baden-Baden, où se cachent de nombreux collaborateurs français. Déplacer le gouvernement d'une ville thermale à une autre aurait présenté une certaine symétrie poétique. En réalité, la destination finale de Pétain est le château des princes de Hohenzollern-Sigmaringen, dans le sud de l'Allemagne. Le prince a récemment été arrêté et sa famille expulsée du château. Cousin du roi Carol de Roumanie, il est soupçonné d'avoir encouragé la décision de la Roumanie de se rallier aux Alliés en août 1944. Telle était la vengeance d'Hitler[5].

Sigmaringen



2. Vichy en exil : le château de Sigmaringen.

Sans être une ville d'eaux, Sigmaringen offrait un décor fantasque et irréel qui convenait au dernier acte du drame de Vichy. Située dans le Bade-Wurtemberg, sur le Danube, elle est moins une

ville surplombée par un château qu'un château flanqué d'une ville. Cette imposante structure de huit cents pièces était suffisamment vaste pour accueillir les différentes factions chamailleuses d'exilés français sans qu'ils aient jamais besoin de se rencontrer, ni même de se croiser. Rénové au XIX^e^ siècle, le château ressemblait à un Schloss allemand réimaginé par Viollet-le-Duc ou par Walt Disney. Un collaborateur de Laval le décrivit ainsi :

> Les barons voleurs du Moyen Âge teutonique l'avaient construit sur une pointe rocheuse dans un méandre du Danube et les pillards victorieux de 1870 l'avaient restauré et agrandi. C'est une immense confusion d'appartements, séparés mais reliés par d'interminables couloirs. Comme s'il avait été imaginé par Victor Hugo, ce château accueillait les visiteurs dans une atmosphère de pesante grandeur et d'ostentation fanée, avec de nombreux escaliers monumentaux et d'autres secrets, une profusion de tableaux, d'armures et d'armes terribles, de trophées de chasse et de meubles anciens. L'ascenseur était presque assez grand pour y loger une Simca[6].

La description la plus célèbre de Sigmaringen est celle de Céline. D'un antisémitisme si délirant que même les Allemands s'en méfiaient, Céline avait quitté Paris en juin 1944, dans l'intention de traverser l'Allemagne et de se réfugier au Danemark, avec deux fioles de cyanure dans ses bagages, au cas où. Mais, n'étant pas parvenu à atteindre le Danemark, il avait atterri à Sigmaringen. L'existence surréaliste de ce gouvernement fantôme dans son décor fantastique convenait parfaitement à l'étrange prose hallucinatoire de Céline. Son passage à Sigmaringen (qu'il nomme « Siegmaringen ») constitue le sujet de son premier roman de l'après-guerre, *D'un château l'autre* :

> Stuc, bricolage, déginganderie tous les styles, tourelles, cheminées, gargouilles… pas à croire !… super Hollywood […] Trésors tapisseries, boiseries, vaisselles, salles d'armes… trophées, armures, étendards… autant d'étages, autant de musées… en plus des *bunkers* sous le Danube, tunnels blindés… Combien ces princes ducs et gangsters, avaient pioché de trous, cachettes, oubliettes ?… dans la vase, dans les sables, dans le roc ? quatorze siècles d'Hohenzollern ! sapristis sapeurs cachotiers !… tout l'afur était sous le Château, les doublons, les rivaux occis, pendus, étranglés, racornis… les hauts, le visible, formidable toc, trompe-l'œil, tourelles, beffrois, cloches… pour le vent ! miroir aux alouettes !… et tout dessous : l'or de la famille !… et les squelettes des kidnappés[7].

L'entourage de Pétain est logé dans les appartements princiers du septième étage, auxquels on accède par l'immense ascenseur. Le Maréchal et son épouse résident à l'extrémité d'un interminable couloir orné de statues, de portraits et de trophées de chasse, tandis que Ménétrel, Bléhaut et Debeney sont installés à l'autre extrémité, avec le valet et le chauffeur de Pétain. Des gardes allemands ne sont jamais très loin. Laval, son épouse et son propre entourage se trouvent à l'étage inférieur, dans les appartements où la famille princière accueillait ses invités. Mme Laval, qui s'offusque de devoir dîner sous un énorme buste du kaiser Guillaume, marmonne que si elle en avait eu la force, elle l'aurait jeté dans le Danube. Laval a été accompagné en Allemagne par un certain nombre de ses anciens ministres qui ont refusé, comme lui, de jouer un quelconque rôle dans l'opération Brinon. On les appelle les « ministres dormants ».

Le premier soir, Renthe-Fink, se présentant aux Pétain qui vont passer à table, s'entend répondre qu'il n'est pas le bienvenu. Il n'a pas plus de chance avec Laval à l'étage en dessous. Le pseudo-gouvernement de Brinon, quant à lui, est installé dans une aile séparée au troisième étage, dans les anciens appartements des enfants du prince. Une autre aile, tout aussi vaste, est attribuée à Otto Abetz, ambassadeur d'Hitler à Paris pendant la guerre. Abetz agrémente la décoration de ses appartements de tableaux de Fragonard et de tapisseries des Gobelins pillés dans diverses collections parisiennes, les surplus étant prêtés à Brinon.

Les seuls pays à avoir une représentation diplomatique auprès de cette parodie de gouvernement sont le Japon, par l'intermédiaire de son ambassadeur à l'allure de playboy Mitani Takanobu, et la République de Salò, l'État fasciste croupion créé dans le nord de l'Italie par Mussolini, sous le patronage de l'Allemagne, après son éviction du pouvoir en septembre 1943. Mussolini, logé dans une grandiose villa avec une vue splendide sur le lac de Garde, était, comme Pétain, un prisonnier impuissant dans une cage dorée.

Les Allemands organisent minutieusement l'agencement des espaces du château selon des distinctions hiérarchiques observées avec rigueur. Seul Pétain est autorisé à utiliser l'ascenseur. Les menus sont calibrés en fonction du statut des différents personnages : rien qu'à l'étage de Pétain, il existe trois niveaux de menus différents, et seuls Pétain et sa femme ont droit, luxe suprême, de déguster du « fromage gras ». Laval, de son côté,

reçoit surtout des pommes de terre et du chou, servis dans des plats en argent.

Quoique gigantesque, le château ne peut accueillir les quelque mille cinq cents réfugiés français – criminels, trafiquants du marché noir et ultra-collabos accompagnés de leurs diverses épouses, maîtresses et parasites – qui ont suivi le « gouvernement » de la France en Allemagne. Cette piétaille doit se contenter d'hôtels surpeuplés, de bâtiments scolaires et de gymnases dispersés dans la ville. Céline, par exemple, est arrivé avec sa femme, Lucette, son chat Bébert et son ami l'acteur antisémite Robert Le Vigan. Médecin de formation, Céline est déçu de ne pas être nommé médecin au château, où il vient cependant soigner Laval pour son ulcère. Il a aussi beaucoup de travail en ville où il faut traiter les nombreuses maladies qui pullulent parmi les Français entassés dans des logements insalubres.

Jeux politiques chez les émigrés

Peu après son arrivée, Brinon écrit une lettre obséquieuse à Hitler pour le remercier de la confiance qu'il lui accorde. Les espoirs qu'il nourrissait d'établir la crédibilité de son « gouvernement » (ou « Délégation », selon le terme initialement utilisé) sont sabotés par le refus de Pétain de le recevoir. Renthe-Fink lui conseille de forcer la porte des appartements du Maréchal si nécessaire, mais Brinon rechigne à adopter cette solution extrême, et les deux hommes ne communiquent que par lettres[8]. Le 30 septembre, Brinon invite Pétain à une cérémonie au cours de laquelle le drapeau français doit être hissé au sommet du château et la garde allemande remplacée par une garde française. Sigmaringen, doté d'un statut extraterritorial, est désormais un fragment de France sur le sol allemand.

Pétain ignore l'invitation. La cérémonie se déroule malgré tout en présence de Brinon, de son équipe et de quelques badauds. Ni Laval ni Pétain ne sont présents, ce qui n'empêche pas Brinon d'invoquer ce dernier dans son discours :

> Nous sommes ici aujourd'hui, à côté du Maréchal, seul chef légitime de l'État français. […] Notre seul but est de continuer de servir la politique que le Maréchal incarne pour tous ceux qui l'ont servi depuis l'écroulement de la démocratie belliciste.

Il conclut en lançant : « Vive la France ! Vive le Maréchal ! » Bien que Pétain ait protesté par une note cassante contre l'utilisation de son nom, le discours de Brinon suffit à donner aux Allemands un prétexte fragile pour publier un communiqué annonçant que Pétain est toujours chef du gouvernement[9]. À la fin du mois d'octobre, le premier numéro du *Journal officiel* de la Délégation (désormais rebaptisée « Commission gouvernementale pour la défense des intérêts français ») s'orne d'une grande photo de Pétain portant une dédicace à son « fidèle Brinon ». Le cliché date de novembre 1941, et Pétain, refusant d'être la « cover girl » de Brinon, lui envoie une nouvelle lettre de protestation.

Pétain ne baisse la garde qu'une seule fois. Le 29 septembre, il reçoit Gaston Bruneton, le fonctionnaire chargé de protéger les intérêts des ouvriers français travaillant dans les usines allemandes. Dévoué corps et âme au Maréchal, Bruneton veut s'assurer qu'il a toujours son soutien. Pétain le rassure : « Vous êtes mon représentant et le dépositaire de ma pensée. » On ignore pourquoi Pétain a rompu en cette occasion le silence dont il avait fait un principe. Se voyait-il encore comme le père protecteur du peuple français ? Sa vanité avait-elle été piquée par la preuve qu'il pouvait encore inspirer une telle dévotion ? Quoi qu'il en soit, son geste se retourne contre lui. Lors de la cérémonie du lever des couleurs, Brinon cite les paroles de Pétain à Bruneton : « Je demeure incontestablement et légalement le chef des Français. »

Cela inquiète Ménétrel, à qui rien n'échappe, et qui écrit après avoir rencontré Bruneton :

> Il faut au moins avoir, une dernière fois, le courage de dire au maréchal, ce qu'il risque en fuyant une situation nette […] Il n'a plus la possibilité de faire quelque chose pour la France […] Mais il a le devoir absolu de ne rien faire qui puisse ternir sa mémoire […] S'il ne réussit pas cela, il ne restera rien de sa gloire passée, ni de sa doctrine[10].

Pétain ne répétera plus jamais un tel faux pas. Chaque dimanche, il assiste à la messe au château, à l'abri des regards, depuis la loggia secrète reliée aux appartements princiers par un couloir dérobé. Par beau temps, il est autorisé à quitter le site en voiture et à se promener dans la campagne, suivi discrètement par des agents de la Gestapo. Les membres de la communauté française se rassemblent parfois pour l'observer lors de ces petites

promenades rituelles. Ce qui provoque, chez Céline, une de ses diatribes caractéristiques :

> Voilà ce qu'ils avaient attendu les 1 142 lustrucs !… vous auriez pu croire… rien du tout !… qu'ils allaient l'agonir affreux… que c'était la honte ! l'infamie ? pas du tout !… lui, ses 16 cartes !… tout le monde le savait !… et qu'il se le tapait !… qu'il en laissait miette à personne ! et que c'était le fameux appétit !… en plus le confort total […] Vous auriez pu vous attendre que ce ramas de loquedus sursaute ! se jette dessus ! l'étripe… pas du tout… juste un peu de soupirs !… ils s'écartent !… ils le regardent partir en promenade… la canne en avant ! et hop !… et digne ! il répond à leurs saluts… hommes et rombières… les petites filles : la révérence ! la promenade du Maréchal[11] !…

Ménétrel passe son temps cloîtré avec Pétain dans ses appartements à travailler à la future défense de ce dernier. Nouveaux venus au sein du cercle rapproché, Debeney et Bléhaut n'ont guère de lumières à apporter sur les débuts du régime. Le médecin rédige un mémorandum détaillant les activités de Pétain. Le document est divisé en deux parties : « Conditions dans lesquelles est intervenue la demande d'armistice de juin 1940 » et « Les événements de novembre 1942 en Afrique du Nord ». Ménétrel avait raison de penser que ces deux moments seraient longuement débattus lors du procès. Comme il travaillait sans archives, il laissa de côté les détails pour les compléter plus tard. Lorsque Pétain rentra en France, ce document de dix-sept pages dactylographiées fut retrouvé dans ses bagages, avec quelques corrections marginales de sa main, uniquement d'ordre stylistique[12].

Ménétrel sait que les Allemands sont conscients de ses efforts pour les contrecarrer. Il sait aussi que la dernière chose qu'ils souhaitent, c'est que Pétain meure. Comme Renthe-Fink l'écrit à Abetz : « Si nous voulons continuer à nous servir du Maréchal au profit de notre politique, nous devons nous soucier de sa santé[13]. » Le médecin tente donc de se rendre indispensable en écrivant fréquemment à Abetz, l'avertissant que les conditions de vie dans le château menacent la santé (très robuste) de Pétain. Il écrit à l'ambassadeur suisse à Berlin pour lui demander des vêtements chauds, ayant quitté Belfort en toute hâte sans avoir le temps d'en emporter. Son patient aurait également besoin de pipes, d'un briquet, de savon, de dentifrice, de mousse à raser[14].